



UNIVERSITÉ  
**LAVAL**

Direction de la philanthropie  
et des relations avec  
les diplômées et diplômés

## Soyons Rouge et Or Règlement du concours

Le concours se déroulera du mardi 27 août 2024 au dimanche 22 septembre 2024 à 23 h 59, HNE.

1. Prix : une paire de billets de la zone Terrasse VIP du Stade TELUS-Université Laval, d'une valeur de 300 \$, à trois matchs de la saison régulière :
  - Samedi 7 septembre 2024 à 19h – Rouge et Or c. Carabins
  - Dimanche 22 septembre 2024 à 13h - Rouge et Or c. Sherbrooke
  - Dimanche 29 septembre 2024 à 13h – Rouge et Or c. Concordia
2. Les prix ne peuvent être échangés ou remboursés.
3. Les tirages des prix seront faits au hasard parmi toutes les inscriptions admissibles reçues avant la fermeture du concours, le dimanche précédent le jour du match, à 23 h 59, HNE. Une seule participation par personne.
4. Les tirages auront lieu aux bureaux de la Direction de la philanthropie et des relations avec les diplômées et diplômés, situés au pavillon Alphonse-Desjardins, 2325, rue de l'Université, bureau 3402, Québec (Québec) G1V 0A6, aux dates suivantes à 14 h, HNE :
  - Le tirage pour le match du 7 septembre 2024 aura lieu le mercredi 4 septembre 2024.
  - Le tirage pour le match du 22 septembre 2024 aura lieu le lundi 16 septembre 2024.
  - Le tirage pour match du 29 septembre 2024 aura lieu le lundi 23 septembre 2024.

5. Toutes les participantes et tous les participants seront comptabilisés dans un fichier Excel et une procédure informatique aléatoire déterminera la personne gagnante pour chacun des matchs.
6. Admissibilité : aucun achat requis. Ce concours s'adresse à notre communauté de diplômées et diplômés.
7. Pour s'inscrire, les participantes et participants doivent remplir tous les champs obligatoires du [formulaire en ligne](#).
  - a. Pour la réclamation du prix, une personne représentante de la Direction de la philanthropie et des relations avec les diplômées et diplômés communiquera par téléphone et par courriel avec la personne gagnante le jour même du tirage. La personne gagnante aura 24 h pour confirmer l'acceptation du prix après la prise de contact. Après ce délai d'attente, une seconde pige sera réalisée afin de déterminer une nouvelle personne gagnante.
  - b. Le prix sera remis en personne le jour du match dans la Zone festive de la Direction de la philanthropie et des relations avec les diplômées et diplômés. Les détails de la procédure vous seront transmis par courriel.
  - c. Les chances d'être pigé dépendent du nombre total d'inscriptions admissibles reçues avant chaque date de tirage.
  - d. Si la personne gagnante accepte le prix, elle sera retirée des prochaines piges.